



UN-OHRLLS

# Améliorer l'accès des pays les moins avancés au financement

Bureau de la Haute-Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement

Zach Bloomfield et Jenni Henderson



En partenariat avec

Canada

## Résumé

Les pays les moins avancés (PMA) se caractérisent par des niveaux de revenus peu élevés, des capacités humaines et institutionnelles affaiblies et une grande vulnérabilité aux chocs extérieurs. Ils se heurtent souvent à des difficultés considérables pour accéder à l'aide internationale au développement, ce qui peut limiter leur capacité de répondre aux besoins urgents de leurs populations.

Adopté en 2015, le Programme d'action d'Addis-Abeba demande à un large éventail d'acteurs de mobiliser des ressources financières intérieures et extérieures au service du développement durable dans les PMA. Bien que ces pays disposent de davantage de ressources grâce à des sources multilatérales, celles-ci s'appuient sur des stratégies, des modalités et des conditions d'admissibilité de plus en plus disparates.

Dernièrement, les PMA n'ont pas la même expérience ni la même perception des difficultés entravant l'accès aux différentes formes de financement, notamment en faveur des programmes de développement traditionnel et des projets d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets. Ceux dont l'expérience était plutôt positive avaient en général des ministères bien coordonnés et faisaient correspondre systématiquement les priorités de développement aux possibilités de financement. Or, même ces pays relativement mieux organisés ne parvenaient pas à accéder à un financement extérieur suffisant.

Outre les enjeux macroéconomiques, les principaux obstacles qui entravent l'accès des PMA au financement sont l'insuffisance des ressources techniques destinées à l'élaboration des projets, l'insuffisance des capacités de gestion des projets, les conditions contraignantes et fragmentées imposées par les bailleurs de fonds, l'absence de coordination des donateurs et des bailleurs de fonds, la faiblesse des pratiques de gestion des finances publiques et l'insuffisance des connaissances techniques en matière de programmation sur les changements climatiques.

Pour dépasser ces obstacles et accroître le financement en faveur des PMA, sept recommandations clés à l'intention des bailleurs de fonds, des donateurs et des gouvernements de ces pays sont énoncées dans le présent rapport :

1. Déployer les cadres de financement nationaux intégrés à l'ensemble des PMA, et renforcer l'accompagnement de la structure créée à cet effet (facilité INFF).
2. Approfondir la collaboration entre les structures générales et sectorielles chargées de l'élaboration des projets et des réformes institutionnelles, idéalement par l'intermédiaire d'une unité de coordination nationale.
3. Procéder à une évaluation critique des guichets de financement consacrés aux PMA afin d'améliorer les critères d'éligibilité et les exigences de base, notamment en ce qui concerne les décaissements et le suivi, et ainsi, de mieux adapter les capacités.
4. Promouvoir le partage de connaissances et de données d'expérience entre les PMA au moyen d'un mécanisme de coordination prévoyant des réunions virtuelles périodiques.
5. Élargir la portée et le volume des activités visant à renforcer les capacités des institutions et des ministères des PMA en ce qui concerne la conception, la négociation, la mise en œuvre et le suivi des transactions financières mixtes.

6. Dans le cadre du renforcement des capacités des PMA, procéder à un examen critique des procédures de passation des marchés en vue de permettre le financement des coûts liés à la dotation en personnel interne plutôt que de contracter les services techniques de tiers.
7. Évaluer la réserve actuelle des projets de financement de l'action climatique hautement prioritaires des PMA à l'échelle mondiale afin de recenser les difficultés et les perspectives communes.

## Table des matières

Résumé.....	ii
Glossaire.....	v
Introduction .....	1
Paysage du financement extérieur en faveur des PMA.....	1
Expériences des PMA concernant l'accès au financement.....	3
Documentation disponible sur le financement en faveur des PMA.....	4
Principales constatations .....	6
Assistance technique et appui au renforcement des capacités .....	6
Aides à l'investissement traditionnelles.....	7
Prêts concessionnels traditionnels.....	9
Financement de l'action climatique .....	12
Recommandations .....	15
Annexe A : objectifs, méthode et champ d'application .....	18
Annexe B : sources consultées.....	21
Annexe C : inventaire des bailleurs de fonds.....	22
Annexe D : carte thermique du niveau des échanges entre les PMA et les bailleurs de fonds .....	24
<b>Liste des figures</b>	
Figure 1 : composition de l'APD par année .....	2
Figure 2 : fragmentation du financement multilatéral au service du développement.....	2
Figure 3 : perspectives des PMA concernant les difficultés d'accès aux aides financières.....	9
Figure 4 : perspectives des PMA concernant les difficultés d'accès aux prêts concessionnels .....	111

## Glossaire

Terme	Définition
<b>Adaptation aux changements climatiques</b>	Mesures visant à préparer les infrastructures économiques et sociales aux effets négatifs d'un climat mondial changeant, notamment en renforçant leur résilience et en protégeant les infrastructures existantes contre les risques climatiques.
<b>Atténuation des changements climatiques</b>	Mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre produites par les sources existantes.
<b>Financement de l'action climatique</b>	Financement couvrant tous les types d'instruments de financement, notamment les ressources fournies pour concevoir, mettre en œuvre et superviser les projets d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets.
<b>Subventions au titre de l'assistance technique et du renforcement des capacités</b>	Instruments non remboursables fournis à un gouvernement pour financer les services de conseillers et de consultants chargés d'approfondir les connaissances techniques ou de renforcer les capacités des institutions infranationales ou nationales d'une manière qui soit conforme aux objectifs de développement durable et aux politiques nationales de développement du gouvernement bénéficiaire. Les aides à la conception et à l'élaboration des projets figurent également parmi ces instruments.
<b>Prêts concessionnels traditionnels</b>	Ressources financières remboursables fournies à un gouvernement pour financer les investissements effectués par les ministères d'exécution dans des infrastructures matérielles ou sociales.
<b>Aides à l'investissement traditionnelles</b>	Ressources financières non remboursables fournies à un gouvernement pour financer les investissements effectués ou les programmes mis en œuvre par les ministères d'exécution dans des infrastructures matérielles ou sociales.

## Introduction

Le présent rapport a été commandé par le Bureau de la Haute-Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, et élaboré grâce à l'appui généreux du Gouvernement canadien.

S'appuyant sur des actions de prospection directe et des études documentaires, la mission avait pour objet d'analyser plus en profondeur les problèmes particuliers auxquels les pays les moins avancés (PMA) se sont heurtés récemment en essayant d'obtenir des financements extérieurs en faveur du développement traditionnel et des programmes d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets. La mission, et par extension le présent rapport final, avait pour but d'explorer les questions relatives au manque d'information, à la complexité des processus, aux capacités de planification et de gestion, et à la perception des risques, afin de mieux comprendre les principaux obstacles entravant l'accès des PMA au financement. Elle visait donc à contribuer à une meilleure compréhension des moyens d'améliorer l'accès des PMA au financement en triangulant les données relatives à leurs expériences récentes du financement extérieur multilatéral avec le paysage actuel des sources de financement. De plus amples détails concernant la méthode et le champ d'application de la mission figurent à l'annexe A du présent document.

Le présent rapport a été rédigé par des consultants externes et n'est pas représentatif des vues ou opinions de l'ONU, du Bureau de la Haute-Représentante, du Gouvernement canadien, des gouvernements des PMA ou des autres entités qui y sont mentionnées. Les erreurs pouvant y figurer relèvent de la seule responsabilité des auteurs.

### Paysage du financement extérieur en faveur des PMA

Les PMA sont un groupe de pays qui se caractérisent par des niveaux de revenus peu élevés, des capacités humaines et institutionnelles affaiblies et une grande vulnérabilité aux chocs extérieurs. Ils se heurtent souvent à des difficultés considérables pour accéder à l'aide internationale au développement, ce qui peut limiter leur capacité de répondre aux besoins urgents de leurs populations. Malgré les efforts déployés par les organisations internationales et les pays donateurs pour les soutenir, ces pays font toujours face à une série de problèmes dans des domaines tels que la santé, l'éducation, les infrastructures et le développement économique.

Adopté en 2015, le Programme d'action d'Addis-Abeba vise à encourager un large éventail d'acteurs à mobiliser des ressources financières intérieures et extérieures au service du développement durable dans les PMA. Cependant, au cours des dernières années, seuls 8 % du financement de l'action climatique et 6 % du financement mixte ont été consacrés aux PMA. C'est pourquoi l'importance de garantir aux PMA un meilleur accès au financement traditionnel et mixte pour lutter contre les changements climatiques est soulignée dans le Programme d'action de Doha en faveur des PMA pour 2022-2031.

Conformément aux appels figurant dans le Programme d'action d'Addis-Abeba, une multitude de financements multilatéraux et bilatéraux ont été mis en place en faveur du développement et de l'action climatique. Ils se caractérisent par une grande variété de structures, de conditions, de pratiques de gouvernance et de critères d'éligibilité. Si l'augmentation notable du financement international général au cours des dernières années est un signe positif, la diversité des structures et des voies d'accès à ces ressources a aggravé certains des problèmes que

les PMA rencontraient déjà. On peut constater cette tendance à la fragmentation des sources multilatérales en observant les figures 1 et 2 (élaborées par l'OCDE et présentées durant les tables rondes régionales décrites à la section suivante), qui illustrent les tendances récentes du financement et des apports d'aide publique au développement (APD) en faveur des PMA.

Figure 1 : composition de l'APD par année<sup>1</sup>

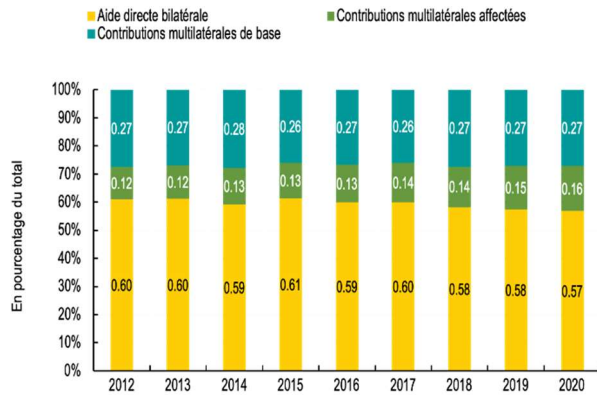
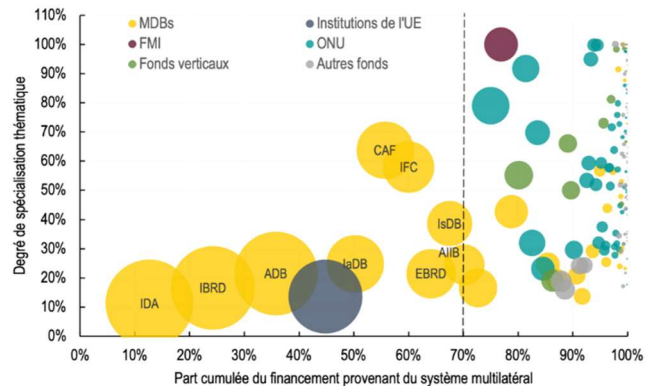


Figure 2 : fragmentation du financement multilatéral au service du développement<sup>2</sup>



La mission a permis de confirmer que la plupart des bailleurs de fonds accordent des prêts concessionnels aux PMA en faisant appel à des fonds spéciaux autonomes, tels que l'Association internationale de développement (IDA) de la Banque mondiale ou les fonds régionaux de développement asiatique et africain. Ces fonds aident les plateformes multilatérales à obtenir des financements à des conditions concessionnelles grâce aux contributions des donateurs, qui sont ensuite transférées aux PMA en tant que subventions ou prêts hautement concessionnels, en plus des financements inscrits au bilan de chaque institution en faveur des pays à revenu intermédiaire et des emprunteurs privés.

Il existe des fonds spéciaux (tels que les fonds d'affectation spéciale ou d'autres programmes spéciaux financés par des donateurs) qui sont administrés par des institutions multilatérales et fournissent des financements à des conditions concessionnelles aux PMA. Toutefois, la plupart sont liés aux opérations de prêt de base des banques multilatérales de développement (BMD) et ont donc des cas d'utilisation un peu plus restreints, axés principalement sur des projets d'infrastructures matérielles à grande échelle.

Les plateformes du financement de l'action climatique sont généralement gérées, directement ou indirectement, par des BMD, et les ressources fournies sont souvent destinées à cofinancer les transactions de ces institutions. Bien que ce mode de fonctionnement améliore probablement l'efficacité des processus des BMD et des plateformes, il peut également accroître la complexité et prolonger les délais pour les pays emprunteurs, notamment les PMA, compte tenu des difficultés techniques liées à l'élaboration des projets d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets. Cependant, certaines plateformes tiennent compte de

<sup>1</sup> Figure utilisée avec l'autorisation de l'OCDE et présentée lors d'un exposé durant les tables rondes. Les graphiques originaux proviennent de : OCDE, *Multilateral Development Finance 2022* (Paris, Publication de l'OCDE). Consultable à l'adresse suivante : <https://doi.org/10.1787/9fea4cf2-en> (figure 1.4).

<sup>2</sup> Ibid.

ces difficultés et proposent des financements spéciaux destinés à l'élaboration des projets et à l'assistance technique institutionnelle, pour lesquels les PMA bénéficient d'un accès prioritaire.

En ce qui concerne le renforcement des capacités devant permettre aux pays et aux institutions d'absorber davantage de financements, d'autres plateformes multilatérales (telles que le système des Nations Unies ou le Fonds monétaire international) disposent de programmes spéciaux visant à améliorer la capacité institutionnelle de mobilisation des financements, dont certains sont couramment utilisés par les PMA. Ceux qui ont eu recours à ces programmes fournissent généralement des retours positifs, indiquant qu'ils entraînent des effets concrets sur leur capacité d'obtenir des financements supplémentaires.

### Expériences des PMA concernant l'accès au financement

Les principales observations suivantes sont tirées des échanges menés avec les PMA dans le cadre de la mission :

- Les représentants des PMA ont fait état d'expériences et de perceptions très diverses concernant les difficultés entravant l'accès aux différentes formes de financement (subventions, financement de l'action climatique, prêts). Ceux dont les expériences étaient plus positives avaient tendance à déclarer qu'ils disposaient de ministères bien coordonnés et d'une approche systématique leur permettant d'harmoniser les priorités de développement avec les débouchés de financement.
- Le respect des procédures de passation des marchés et la compréhension des critères d'éligibilité des différents donateurs compliquent non seulement l'accès au financement de l'action climatique, mais également celui aux subventions. Les exigences techniques relatives aux garanties environnementales et sociales, à la prise en compte des questions de genre et au raisonnement sur les effets des changements climatiques peuvent être particulièrement contraignantes.
- Des enjeux macroéconomiques, tels que l'inflation, l'évaluation de la dette, la sécurité et l'instabilité monétaire, peuvent exacerber les faiblesses existantes dans la gestion des finances publiques et entraver l'accès aux subventions et aux financements mis à disposition par les donateurs, ainsi que leur gestion.
- Produire les données exigées par les donateurs, notamment pour les demandes présentées au titre du financement de l'action climatique, constitue un défi majeur pour les PMA. On citera à titre d'exemple une obligation de fournir des données pluviométriques historiques sur une période allant de 10 à 20 ans.
- Les PMA ont bénéficié d'un renforcement des capacités et d'une assistance technique dans plusieurs domaines, mais une forte demande d'assistance supplémentaire subsiste. La conception et la faisabilité des projets sont systématiquement relevées comme des domaines exigeant un soutien accru. De même, les compétences techniques relatives à la rédaction des demandes de subventions et des propositions de projets sont insuffisantes.
- Les PMA font face à des difficultés pour mobiliser les acteurs du secteur privé et signalent un manque de capacités, tant au niveau des pouvoirs publics que des promoteurs du secteur privé, pour élaborer des propositions de projets qui répondent aux exigences et procédures rigoureuses des fonds pour le climat et des organismes multilatéraux.



- Les PMA souhaitent vivement débloquer davantage de financements de l'action climatique, mais peinent à réunir les compétences techniques et les ressources nécessaires pour élaborer et mettre en œuvre des projets d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets.

### Documentation disponible sur le financement en faveur des PMA

La mission a passé en revue plusieurs rapports et études analytiques afin de trianguler les conclusions tirées de la recherche de base. On citera à cet égard le rapport du FMI intitulé « Unlocking Climate Finance for Pacific Island Countries » (2021) ; les conclusions et les rapports du Groupe de travail d'experts de la Convention-cadre sur les changements climatiques (CCNUCC) sur les PMA ; les rapports de l'OCDE intitulés « SIDS access to Green Funds » (2022) et « Framework for SDG Aligned Finance » (2020) ; le rapport du PNUD intitulé « 2022 INFF Sustainable Investment Stocktake », ainsi que d'autres rapports sur les tendances du financement en faveur des PMA publiés par des acteurs multilatéraux<sup>3</sup>.

L'analyse de cette documentation a permis de relever plusieurs thèmes récurrents, qui sont résumés ci-dessous. Il s'agit notamment d'observations sur les difficultés auxquelles les PMA se heurtent pour accéder au financement de l'action climatique, ainsi que de questions fréquentes liées à l'assistance technique, aux problèmes d'endettement et aux possibilités d'apprentissage. En voici un récapitulatif :

- Une plus grande part du financement provenant de l'APD est à présent versée par des organisations multilatérales (43 % en 2020 contre 39 % en 2015). Toutefois, les BMD mettent de plus en plus l'accent sur les pays à revenu intermédiaire, qui représentaient plus de 40 % des engagements de financement en 2020 contre un peu plus de 30 % en 2016. Cette part est plus élevée que celle destinée aux PMA et aux pays à faible revenu, qui est restée constante pour répondre aux effets de la COVID-19.
- Les gouvernements des PMA ont du mal à s'y retrouver avec les normes du marché, les obligations de divulgation et les définitions et méthodes d'évaluation peu claires qui sont imposées pour garantir la transparence des processus d'élaboration des propositions de financement. La nécessité de fournir et de faciliter des activités de renforcement des capacités en faveur des PMA sur une base continue, à tous les niveaux (national et infranational) et pour toutes les dimensions (politique, technique et accès à l'aide), continue d'être recensée comme un besoin.
- En outre, l'insuffisance des capacités techniques et le manque de coordination entre les ministères en vue d'élaborer des propositions de projets susceptibles de recevoir le soutien des banques a entravé l'accès des PMA au financement. En ce qui concerne le financement de l'action climatique, la réserve des ressources humaines nationales affectées à la lutte contre les changements climatiques peut être limitée.
- Les différents modèles de demande et les exigences imposées par les fonds et les bailleurs de fonds représentent une source de frustration, de complications et de retards pour les gouvernements des PMA.

---

<sup>3</sup> Une liste complète des sources consultées figure à l'annexe A.

- Compte tenu du manque de moyens dont disposent les bureaux de statistiques des PMA, ces derniers se retrouvent dans l'impossibilité de fournir les données de haute qualité exigées par les bailleurs de fonds en tant que référence ou justification pour le financement des projets.
- Malgré l'aide qu'ils reçoivent sous la forme de subventions et d'accès à des experts clés, il peut parfois être difficile pour les gouvernements des PMA de traduire les priorités de développement en propositions financières susceptibles de recevoir le soutien des banques, d'élaborer des études de faisabilité complètes et de formuler les questions techniques nécessaires pour réaliser les notes de cadrage des projets et obtenir l'approbation des grands fonds pour le climat. La simplification de l'accès au financement destiné à l'élaboration des projets aiderait les PMA à cet égard.
- Entre 2020 et 2025, on estime que le service de la dette extérieure dans les pays en développement atteindra en moyenne 375 milliards de dollars. Les pays à faible revenu sont particulièrement exposés aux risques de refinancement, 45 % de la dette active devant arriver à échéance d'ici à 2024. Les conditions de financement des PMA sont en partie dictées par le niveau de leur dette.

En ce qui concerne le Global Conservation Fund, certains PMA ne peuvent pas y accéder directement et doivent s'en remettre à des entités régionales ou internationales accréditées qui peuvent facturer des frais de gestion élevés, allant souvent de 5 à 10 % de la valeur du projet, en fonction de sa taille et d'autres critères. Ces entités reçoivent un grand nombre de demandes et ne sont pas encouragées à soutenir les projets plus petits ou de faible valeur par rapport à la taille de leur portefeuille, alors que ces projets peuvent être importants pour les PMA.

## Principales constatations

On trouvera à la présente section une analyse des principales difficultés qui entravent l'accès des PMA au financement, fondée sur la recherche multimodale effectuée dans le cadre de la mission. Les constatations sont organisées en quatre catégories d'analyse reposant principalement sur la structure de financement examinée, étant donné que les expériences des PMA varient considérablement d'une structure à l'autre.

### Assistance technique et appui au renforcement des capacités

On trouvera à la présente section un récapitulatif des principales difficultés entravant la recherche et l'obtention de subventions destinées à financer l'élaboration de projets susceptibles de bénéficier d'un financement et les activités menées au titre de l'assistance technique et du renforcement des capacités à l'appui des institutions et des ministères des PMA.

- a. **En ce qui concerne le renforcement des capacités, les PMA ont indiqué qu'ils avaient bénéficié d'un ensemble disparate de subventions destinées à financer le renforcement des capacités et l'assistance technique dans des domaines tels que la mise en œuvre et la gestion des projets des donateurs, les compétences de négociation et la gestion de projets.** Par exemple, les PMA interrogés ont déclaré avoir bénéficié d'une formation de renforcement des compétences financières, dispensée dans le cadre de la politique harmonisée concernant les transferts de fonds (HACT) en vue d'assurer la gestion des subventions fournies par le système des Nations Unies, et d'une autre formation de renforcement des compétences de gestion, dispensée avec l'appui de consultants en vue d'élaborer des projets. En outre, en ce qui concerne la gestion et la mise en œuvre des projets, certains PMA ont reçu une aide en vue d'établir des cadres de suivi et d'évaluation. Certains PMA ont déclaré avoir bénéficié d'un soutien technique pour élaborer des politiques ou mettre au point des stratégies et des politiques nationales et sectorielles qui pourraient ensuite jeter les bases des prochaines demandes de financement.
- b. **Toutefois, le respect des exigences relatives aux procédures de passation des marchés et à la planification représente un défi majeur pour les PMA qui tentent d'obtenir et d'utiliser des subventions versées par des donateurs multilatéraux au titre de l'assistance technique.** Les PMA ont confirmé que ces exigences entravaient considérablement le renforcement des capacités et représentaient un frein à la mise en œuvre des améliorations institutionnelles nécessaires pour accéder à un financement plus large. En outre, ce défi ne se limite pas toujours à l'accès au financement. Il peut également provoquer des retards dans les autorisations de financement, une contrainte courante qui, plutôt que d'entraver l'octroi du financement, ralentit le décaissement des prêts et des subventions déjà approuvés.
- c. **Les capacités et les ressources semblent constituer un défi majeur pour les PMA interrogés.** Plusieurs pays interrogés ont indiqué que « l'insuffisance des capacités ou des ressources destinées à élaborer un projet répondant aux critères d'investissement imposés par les bailleurs de fonds » et « l'insuffisance des capacités ou des ressources destinées à démontrer la faisabilité d'un projet une fois que le concept a été mis au point » représentaient des difficultés allant de moyennes à élevées. Cette question a été approfondie durant les tables rondes. En outre, la rétention d'effectifs formés et qualifiés, surtout lorsqu'il existait des emplois mieux rémunérés dans les organismes donateurs des bureaux nationaux, a été relevée comme une difficulté à laquelle les gouvernements des PMA faisaient face.

- d. **En ce qui concerne l'appui au renforcement des capacités liées aux prêts et à la gestion financière, les PMA ont déclaré avoir bénéficié de formations principalement axées sur l'administration de la dette, le suivi et l'analyse de la durabilité.** Ces formations ont été dispensées par des institutions telles que le FMI et la Banque mondiale à des PMA d'Afrique et de la région Asie-Pacifique. Plusieurs PMA ont également bénéficié de formations sur la négociation financière et différents domaines de la gestion des finances publiques tels que la gestion du risque de crédit.
- e. **Les PMA ont signalé que certains domaines relatifs au renforcement des capacités ne bénéficiaient pas d'un soutien suffisant, notamment :**
- La capacité technique permettant de calculer le rendement des investissements (politiques publiques, analyses coûts-avantages) ;
  - La prise en compte et le transfert des connaissances recueillies dans le cadre de l'assistance technique fournie à l'institution ou au ministère bénéficiant de l'appui<sup>4</sup> ;
  - La rédaction de propositions de subventions supplémentaires, en particulier avec des fonds verticaux ;
  - La direction et la coordination de l'assistance entre les ministères et les gouvernements des PMA ;
  - L'administration globale de la dette, l'analyse des données s'y rapportant et l'établissement de rapports.

## Aides à l'investissement traditionnelles

On trouvera à la présente section un récapitulatif des principales difficultés entravant la recherche et l'obtention d'aides à l'investissement (capitaux non remboursables) destinées à financer directement des activités de développement traditionnelles, soit de manière autonome, soit parallèlement à d'autres instruments (financement mixte). Les contextes d'utilisation traditionnelle y sont couverts. Pour l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets, notamment les aides à l'investissement en faveur de l'action climatique, veuillez consulter la dernière sous-section du présent document.

- f. **Dans l'ensemble, les PMA font état d'expériences et de perspectives très variées concernant les difficultés d'accès aux subventions destinées à financer des projets et des programmes.** Par exemple, la plupart des PMA ont signalé comme un problème majeur la « capacité de gestion des programmes pour obtenir et utiliser des subventions (investissement) fournies par des donateurs multilatéraux », c'est-à-dire les moyens techniques et les capacités de gestion dont un bénéficiaire dispose pour utiliser les subventions conformément aux conditions imposées par les donateurs et aux exigences en matière d'établissement de rapports. Alors qu'à l'inverse, un petit nombre de PMA a indiqué disposer de capacités adéquates. En outre, la connaissance qu'ont les PMA des possibilités de subventions et des méthodes et critères d'éligibilité pour introduire des demandes semble très variable.

---

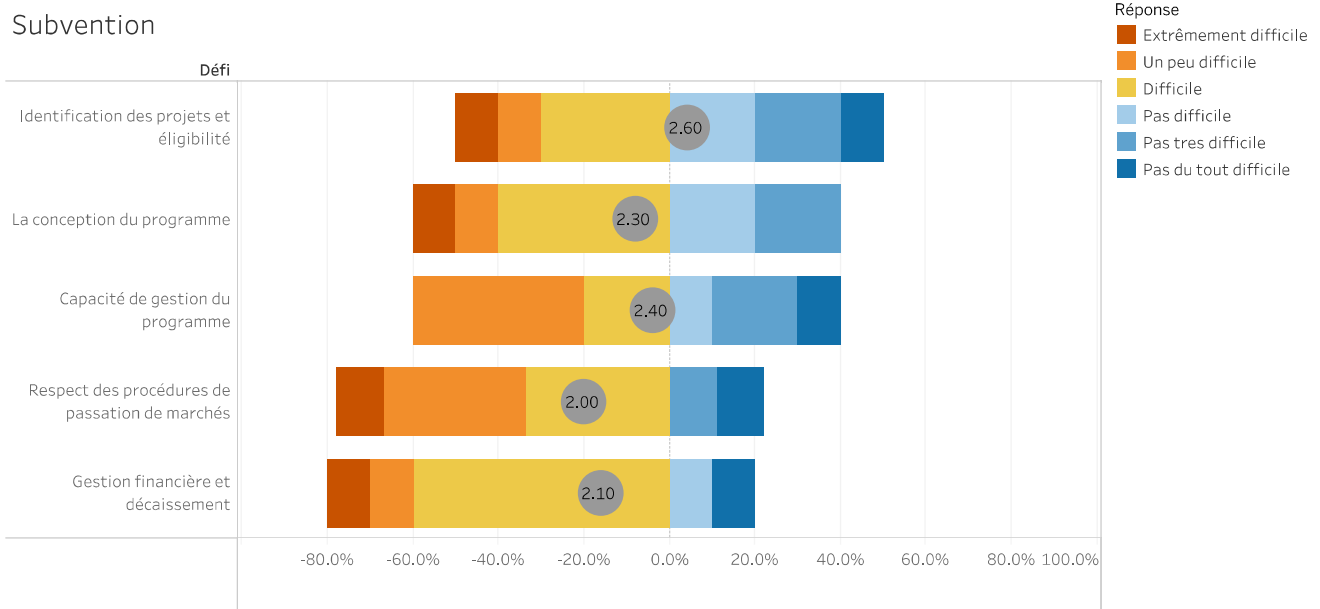
<sup>4</sup> Un PMA a indiqué à titre d'exemple que la plupart des projets d'assistance technique étaient gérés par des consultants ou des institutions extérieures à ses ministères. Par conséquent, la contribution du personnel employé par son Gouvernement se limitait à superviser la mise en œuvre d'un projet donné.

- g. **La plupart des PMA se heurtent à des difficultés à la fois dans la « conception des programmes d'aide à l'investissement » et dans la « gestion financière et le décaissement des subventions fournies par des donateurs multilatéraux ».** Ces difficultés concernent principalement la capacité institutionnelle dans des domaines techniques et comptables, ainsi que la capacité de gestion des programmes. Il est particulièrement difficile pour les PMA de s'y retrouver dans les exigences relatives aux subventions. Presque tous semblent indiquer que les étapes et les conditions d'octroi des subventions sont nombreuses et dépassent parfois leurs capacités, même au stade de la conception. Certains bailleurs de fonds, tel que le mécanisme de financement de la préparation des projets du Fonds africain de développement, ont déployé une assistance spécialisée pour aider les PMA à surmonter ces difficultés, mais ces pays n'utilisent pas ces ressources de manière uniforme. Certains ont ainsi reçu des ressources supplémentaires qu'ils sont parvenus à absorber, tandis que d'autres n'en ont pas canalisé suffisamment.
- h. **Point positif, lorsque les gouvernements des PMA mettent au point une approche systématique pour coordonner les domaines prioritaires des donateurs, ils font état de difficultés minimales.** Un PMA a partagé les pratiques qui lui ont permis de mobiliser des subventions pour financer ses programmes publics. Plus précisément, il s'est fondé sur les domaines prioritaires que certains donateurs privilégient. Il a donc suivi une approche systématique, notamment en organisant des consultations approfondies entre son Gouvernement et les donateurs avant de présenter ses demandes de subvention, ce qui lui a permis d'éviter les difficultés d'emblée. Il ressort des débats tenus durant les tables rondes que les processus ayant accompagné l'élaboration de cadres de financement nationaux intégrés à l'appui des PMA au cours des deux dernières années peuvent servir à faciliter ces efforts de consultation et de coordination. Par conséquent, à mesure que ces processus progressent, d'autres PMA pourraient adopter des approches plus systématiques.
- i. **La disponibilité des aides à l'investissement répondant aux besoins de mise en œuvre exprimés par certains gouvernements de PMA est limitée.** Un PMA a indiqué que des sanctions avaient réduit sa capacité à accéder à des sources d'aides bilatérales. Il a donc dû se contenter des aides fournies par des donateurs multilatéraux. Un autre PMA a précisé que rien que le fait d'accéder aux aides à l'investissement était difficile. Bien que de nombreux fournisseurs d'aides aient été recensés dans l'inventaire des bailleurs de fonds, le champ d'application des subventions, en particulier celles destinées à financer les activités qui ne sont pas liées à l'assistance technique, est limité et ne couvre pas toujours suffisamment les coûts liés à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets. En outre, certains PMA indiquent que les récents changements apportés à l'APD dans le cadre du processus de modernisation de l'APD engagé par l'OCDE<sup>5</sup> ont compliqué l'accès aux aides à l'investissement, en particulier dans le contexte de l'allègement de la dette. On trouvera à la Figure 3 un récapitulatif des réponses fournies par les PMA concernant le degré d'entrave que certains aspects ou problèmes liés à l'obtention de subventions ont présenté au cours de la période récente.

---

<sup>5</sup> Pour de plus amples informations, veuillez consulter le lien suivant : <https://www.oecd.org/fr/cad/financementpourledeveloppementdurable/normes-financement-developpement/modernisation-du-systeme-statistique-du-cad.htm>.

Figure 3 : perspectives des PMA concernant les difficultés d'accès aux aides financières<sup>6</sup>



### Prêts concessionnels traditionnels

On trouvera à la présente section un récapitulatif des principales difficultés entravant la recherche et l'obtention de prêts concessionnels (capitaux non remboursables avec ou sans intérêts) destinés à financer directement des activités de développement traditionnelles, soit de manière autonome, soit parallèlement à des aides à l'investissement. Les contextes d'utilisation traditionnelle y sont couverts. Pour l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets, notamment les aides à l'investissement en faveur de l'action climatique, veuillez consulter la dernière sous-section du présent document.

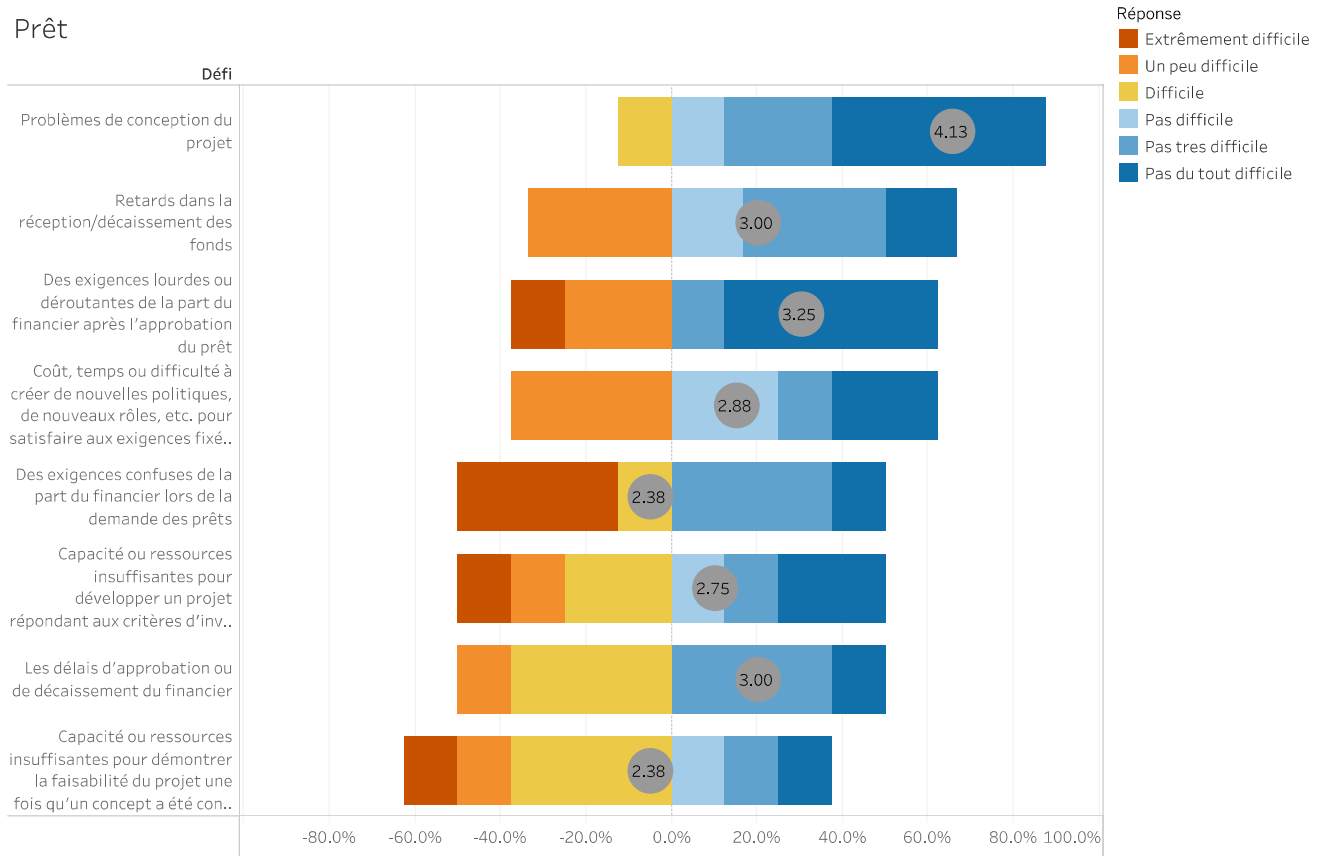
- j. **Les faiblesses de la gestion financière du secteur public des PMA constituent un problème majeur.** Bien que les expériences varient considérablement d'un PMA à l'autre, nombre d'entre eux ont indiqué que leurs pratiques et politiques de gestion des finances publiques constituaient un obstacle majeur entravant leur accès aux prêts concessionnels traditionnels. Parmi les facteurs sous-jacents notables on citera l'intersection des facteurs de stress présents dans l'environnement macroéconomique (en particulier l'inflation, les fluctuations des taux de change et la variabilité récente de la valeur des réserves en devises fortes) avec les faiblesses de la gestion des finances publiques. Certains PMA ont souligné qu'ils avaient besoin d'un soutien accru pour trouver de nouvelles solutions et mettre en œuvre des réformes visant à mobiliser des ressources intérieures et administrer la dette intérieure, surtout lorsqu'ils n'étaient pas en mesure de trouver une source de financement et que ce besoin devenait alors une priorité essentielle. Un sous-ensemble de PMA a relevé les conditions de sécurité et le contexte politique actuels comme des obstacles majeurs aggravant les problèmes macroéconomiques déjà présents. Toutefois, certains PMA ont souligné l'efficacité des cadres de financement nationaux intégrés pour renforcer la cohésion de

<sup>6</sup> Figure élaborée à partir des réponses au questionnaire recueillies auprès de dix PMA.

l'approche nationale en matière de financement, ainsi que leur rôle dans l'amélioration de l'accès au financement traditionnel.

- k. **En ce qui concerne les efforts qu'ils déploient pour accéder à des prêts, les PMA font état de difficultés considérables liées à la dette et aux prêts d'appui budgétaire, ainsi qu'aux exigences et priorités imposées par les prêteurs.** Par exemple, un PMA interrogé a indiqué que certains bailleurs de fonds exigeaient la remise de documents physiques, tandis qu'un autre a noté que « la plupart des projets sont dictés par les bailleurs de fonds ». De même, certains PMA ont mentionné que le caractère changeant des préférences et priorités des donateurs et des prêteurs était problématique. Pour un PMA, les difficultés sont apparues lorsqu'il a cherché à obtenir un financement extérieur d'appui budgétaire, tandis qu'un autre a signalé que l'attribution d'une notation « à haut risque » associée à la restructuration de la dette limitait les possibilités de financement.
- l. **L'expérience des PMA en matière d'accès aux prêts concessionnels est loin d'être universelle, les obstacles qu'ils perçoivent étant très différents.** Lorsqu'on leur a demandé d'évaluer huit domaines différents afin d'établir le degré de difficulté qu'ils présentaient, les réponses se situaient aux deux extrémités de l'échelle d'évaluation. On trouvera à la figure 4 un récapitulatif des perspectives des PMA concernant le niveau de difficulté que certains des principaux aspects relatifs à l'obtention de prêts concessionnels ont présenté au cours de la période récente.

Figure 4 : perspectives des PMA concernant les difficultés d'accès aux prêts concessionnels<sup>7</sup>



Comme on peut le voir à la Figure 3, il semble que les PMA interrogés ont le sentiment que, de manière générale, les différents aspects relatifs à la recherche et à l'obtention des prêts sont moins compliqués à gérer que ceux se rapportant aux subventions. Toutefois, certains pays interrogés ont déclaré que les aspects suivants présentaient peu de difficultés, tandis que d'autres ont indiqué qu'ils étaient extrêmement compliqués à gérer :

- Les exigences peu claires des bailleurs de fonds concernant la demande de prêt (par exemple, les conditions relatives à l'élaboration de nouvelles politiques ou l'obligation d'embaucher du personnel pour effectuer de nouveaux rôles) ;
- Les exigences contraignantes ou peu claires imposées par les bailleurs de fonds une fois le prêt approuvé, entre les décaissements, ou lorsque l'établissement de rapports est obligatoire ;
- Les coûts, les délais ou les difficultés se rapportant, entre autres, à l'élaboration de nouvelles politiques ou à la création de nouveaux rôles, afin de satisfaire aux exigences imposées par les bailleurs de fonds ;
- Les délais d'approbation ou de décaissement trop longs ou ne correspondant pas aux besoins de trésorerie du projet.

<sup>7</sup> Ibid.



Dans l'ensemble, ces difficultés et la note élevée attribuée par près de la moitié des PMA interrogés indiquent un décalage général entre les attentes des bailleurs de fonds et la capacité des PMA à mettre en œuvre des projets financés par des prêts concessionnels. Bien que ces difficultés soient principalement dues à des problèmes de gestion des finances publiques, elles peuvent également être liées aux difficultés décrites à la sous-section « Assistance technique et appui au renforcement des capacités » ci-dessus, ainsi qu'à la capacité institutionnelle de manière plus générale. Elles sont aggravées par l'absence généralisée d'approches adaptées et hautement consultatives tenant compte des faiblesses institutionnelles propres aux différents PMA et exigent l'apport d'une assistance technique et d'un renforcement des capacités adaptés aux besoins de ces pays.

- m. **Toutefois, les PMA interrogés n'ont pas semblé considérer que les critères d'octroi de prêts et d'éligibilité à l'étape de la conception des projets présentaient des difficultés, du moins d'après leurs déclarations.** Hormis deux observations aberrantes, la majorité des pays interrogés ont indiqué que les « difficultés liées à la conception des projets (par exemple, lorsqu'un projet est trop petit pour être pris en compte ou privilégié par l'entité prêteuse) » n'étaient pas problématiques ou étaient très peu prévalentes. Il semblerait donc que les PMA maîtrisent bien les paramètres généraux des prêts concessionnels mis à leur disposition par des sources de financement traditionnelles.

## Financement de l'action climatique

On trouvera à la présente section un récapitulatif des principales difficultés entravant la recherche et la mobilisation de financements de tous types, en particulier ceux destinés aux projets d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets mis en place par les gouvernements des PMA. Étant donné que les financements des projets de lutte contre les changements climatiques combinent généralement des prêts et des subventions ou sont uniquement constitués de subventions (comme c'est le cas de la plupart des projets d'adaptation mis en place par les PMA), il n'est pas possible de ventiler les difficultés entre l'accès aux prêts et aux subventions en faveur de l'action climatique. En outre, étant donné que ces offres de financement de l'action climatique doivent répondre à des critères particuliers pour être considérées comme des mesures d'adaptation ou d'atténuation, il est essentiel d'analyser ces difficultés séparément du financement « traditionnel » du développement destinés aux activités ne répondant pas à ces critères.

- n. **Les exigences relatives à la structuration du financement de l'action climatique et les critères d'éligibilité sont contraignants pour les PMA.** Qu'il s'agisse des données climatiques sous-jacentes utilisées pour justifier les niveaux de référence, des réglementations environnementales et sociales ou de la prise en compte des questions de genre, qui font désormais partie des exigences minimales du financement de l'action climatique, les PMA font généralement état de nombreuses difficultés supplémentaires pour accéder au financement de l'action climatique, venant s'ajouter aux obstacles entravant leur accès au financement traditionnel. Par ailleurs, les prêts et les subventions climatiques sont presque exclusivement axés sur les projets. Il y a donc très peu de marge de manœuvre dans les transactions liées au financement de l'action climatique pour absorber les coûts auxiliaires tels que la saisie des données, les systèmes de gestion de l'incidence sociale et d'autres exigences liées à ce type de financement dans l'enveloppe globale de financement du projet. Un PMA a cité à titre d'exemple un projet de préservation des sources d'eau au titre duquel il devait fournir des données pluviométriques historiques sur 10 à 20 ans pour répondre aux critères d'éligibilité au financement de l'action climatique.

Il ne disposait pas de telles données. Plusieurs PMA ont évoqué des défis institutionnels à cet égard, notamment l'absence de services statistiques modernes capables de récolter et d'analyser des données météorologiques et démographiques. De manière générale, l'insuffisance et la mauvaise qualité des données scientifiques sont considérées comme un problème majeur pour les projets d'adaptation et d'atténuation.

- o. Les PMA signalent des difficultés pour accéder au financement destiné aux projets d'atténuation car leurs niveaux d'émissions à l'échelle nationales sont déjà faibles, lorsqu'ils ont la capacité de les mesurer.** Étant donné que le financement des projets d'atténuation dépend d'une réduction vérifiable des émissions de gaz à effet de serre et que les PMA enregistrent généralement des niveaux d'émissions déjà faibles, ils sont désavantagés par rapport aux pays en développement qui en émettent davantage. Les plans de financement fondés sur les contributions déterminées au niveau national permettent de compenser ce problème, mais les PMA se considèrent désavantagés en ce qui concerne l'accès au financement des projets d'atténuation par rapport à d'autres pays plus développés qui enregistrent des taux d'émission plus élevés.
- p. De même, lorsque les PMA ont accès au financement de l'action climatique, ils signalent des difficultés considérables pour satisfaire aux exigences relatives à l'établissement de rapports associées à ces prêts.** Il est très difficile pour certains PMA d'assurer le suivi des produits et des résultats des projets climatiques et d'établir des rapports à ce propos, car cela exige un niveau de connaissances techniques dont ils ne disposent pas toujours, ou bien ils se voient contraints d'externaliser ces activités, ce qui augmente encore les coûts des projets. Ces exigences alourdissent également la charge administrative globale, dont les ministères concernés ne tiennent pas souvent compte dans le cycle de planification, lors de la mise en œuvre des projets financés au titre de l'action climatique.
- q. Les délais d'exécution et de décaissement du financement de l'action climatique sont trop longs compte tenu des cycles de planification des PMA et de leurs besoins en la matière.** De nombreux PMA ont fourni des exemples de procédures initiales de transactions effectuées au titre du financement de l'action climatique nécessitant 18 à 24 mois pour être approuvées, suivies de longs délais avant d'atteindre le décaissement. De manière générale, la procédure d'approbation simplifiée du Global Conservation Fund n'a pas été perçue comme étant beaucoup plus simple ou efficace que la précédente.
- r. Les PMA soulignent la nécessité d'améliorer leur approche en mobilisant l'ensemble des pouvoirs publics pour accéder au financement de l'action climatique.** Certains semblent adopter des approches nationales relativement bien organisées pour privilégier les projets climatiques et accéder au financement correspondant en mobilisant l'ensemble des pouvoirs publics, mais d'autres ne parviennent pas à coordonner leurs ministères pour planifier et privilégier ce type de projets. De nombreux PMA pourraient grandement bénéficier d'un soutien accru afin de renforcer la cohésion nationale concernant les projets climatiques à privilégier et les ressources à consacrer à leur élaboration. Le décalage entre les priorités des donateurs et les priorités nationales représente un défi connexe. Pour le relever, des priorités nationales cohérentes doivent d'abord être mises en place. Les PMA ont également indiqué qu'il leur était beaucoup plus facile de travailler avec des institutions disposant d'un bureau national et d'obtenir auprès d'elles un financement de l'action climatique, que de collaborer avec des sources internationales n'ayant pas de représentation dans le pays. Toutefois, certains PMA ont souligné que les cadres de financement

nationaux intégrés étaient efficaces pour renforcer la cohésion de l'approche nationale de financement et facilitaient l'accès au financement de l'action climatique.

- s. **La plupart des PMA font état de besoins urgents en matière de renforcement des capacités liées à l'élaboration de projets climatiques.** Alors que de nombreux PMA pourraient se tourner vers des programmes ponctuels d'appui à certaines fonctions de préparation, telles que l'établissement de rapports sur le climat, le soutien à l'accréditation, la gestion de projets, les mesures de protection de l'environnement et les inventaires des gaz à effet de serre, il semblerait qu'il n'y ait pas ou très peu de programmes complets de renforcement des capacités destinés aux PMA afin de leur offrir une formation et un perfectionnement couvrant l'ensemble du cycle des projets climatiques, de leur élaboration à leur mise en œuvre. Cela démontre que l'obligation de disposer de certaines capacités est implicite dans les exigences, comme expliqué plus haut, et que l'insuffisance des capacités réduit l'accès des PMA au financement de l'action climatique.
- t. **Les conditions offertes par les bailleurs de fonds en faveur de l'action climatique pourraient être améliorées.** Au moins un PMA a souligné que les conditions offertes par les bailleurs de fonds en faveur de l'action climatique n'étaient pas suffisamment concessionnelles et utilisaient une marge de manœuvre fiscale trop importante dans le budget public limité. Étant donné que tous les PMA n'ont pas répondu au questionnaire ou participé aux tables rondes, il pourrait être utile de vérifier si ce sentiment est partagé plus largement. Cependant, durant la table ronde sur le climat, il est clairement apparu qu'il existe une forte demande non satisfaite parmi les PMA, qui ont besoin d'un financement de l'action climatique accru à des conditions ne dépassant pas leur capacité d'endettement.

## Recommandations

De manière générale, la nécessité de mettre davantage de ressources financières à la disposition des PMA est une recommandation clé qui fait écho aux études déjà publiées, entre autres par le FMI, l'OCDE et le PNUD. Les flux de financement actuels et prévus sont insuffisants pour répondre aux besoins des PMA en matière de développement, tant pour les programmes de développement traditionnels que pour les projets climatiques. Ce besoin est largement reconnu et n'est donc pas analysé en profondeur à la présente section. Les donateurs, le système des Nations Unies et les institutions et fonds internationaux de financement devraient plutôt examiner les recommandations plus précises suivantes, qui visent à remédier aux difficultés décrites plus haut :

- 1. Déployer les cadres de financement nationaux intégrés à l'ensemble des PMA, et renforcer l'accompagnement de la structure créée à cet effet (facilité INFF).** Parmi les programmes d'appui examinés par les PMA, le cadre de financement national intégré s'est distingué comme l'un des rares programmes explicitement fondés sur une approche mobilisant l'ensemble des pouvoirs publics et permettant d'examiner toutes les capacités disponibles, le contexte et les conditions pour le gouvernement bénéficiant de l'appui. En outre, les PMA qui ont mis en place ces cadres jusqu'à présent ont indiqué rencontrer beaucoup moins de difficultés pour accéder au financement. Il semblerait que l'élargissement du déploiement des cadres, avec l'appui de la structure créée à cet effet, par l'intermédiaire du PNUD, du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU et de l'OCDE, pourrait avoir d'importants effets sur les difficultés soulignées par les PMA, en particulier ceux qui n'ont pas encore entamé ce déploiement.
- 2. Approfondir la collaboration entre les structures générales et sectorielles chargées de l'élaboration des projets et des réformes institutionnelles.** Outre l'appui général au renforcement des capacités des gouvernements des PMA, il existe plusieurs mécanismes d'appui sectoriels proposés par les institutions multilatérales grâce à des allocations de fonds spéciaux des donateurs. Dans la plupart des cas, il semble qu'il incombe aux PMA d'assurer la cohésion entre ces mécanismes et d'utiliser au mieux la multitude de ressources disponibles pour l'élaboration des projets et l'appui aux réformes. Conformément à la recommandation n° 1, les donateurs et les organismes multilatéraux devraient approfondir leur collaboration en désignant un point focal national chargé d'appuyer les efforts déployés par les gouvernements des PMA en vue de rendre l'approche de mobilisation des donateurs plus cohérente grâce aux cadres de financement nationaux intégrés.
- 3. Procéder à une évaluation critique des guichets de financement consacrés aux PMA afin d'améliorer les critères d'éligibilité et les exigences de base, notamment en ce qui concerne les décaissements et le suivi, et ainsi, de mieux adapter les capacités.** Finalement, il incombe aux PMA de veiller à répondre aux exigences qui leur sont imposées et aux donateurs de s'assurer que ces exigences soient équitables et réalisables pour les PMA. D'après les informations fournies par les PMA, il apparaît clairement que certaines exigences concernant l'incidence environnementale et sociale, la prise en compte des questions de genre, le suivi des résultats et les paramètres climatiques pour les projets d'adaptation et d'atténuation sont si contraignantes qu'elles entravent l'accès au financement, plutôt que de garantir une réduction des risques aux bailleurs de fonds. Les fonds multilatéraux et les bailleurs de fonds devraient envisager d'adapter les processus d'octroi de prêts et de subventions propres aux PMA pour les interventions traditionnelles et l'action climatique.

4. **Promouvoir le partage de connaissances et de données d'expérience entre les PMA au moyen d'un mécanisme de coordination prévoyant des réunions virtuelles périodiques.** Les PMA semblent prêts à apprendre les uns des autres et à partager leurs enseignements sur les meilleurs moyens d'échanger avec les bailleurs de fonds, de préparer les demandes de financement et d'éviter les écueils et les retards pendant l'exécution du projet. Même dans les groupements régionaux, les expériences des PMA cherchant à obtenir des financements auprès de donateurs et d'organismes multilatéraux variaient considérablement d'un pays à l'autre. Dès lors, la tenue de tables rondes périodiques segmentées par région serait un excellent moyen de poursuivre sur cette lancée. Des bailleurs de fonds pourraient y être invités à faire des exposés et des parties externes ou des représentants de PMA pourraient y présenter des études de cas de projets réussis.
5. **Élargir la portée et le volume des activités visant à renforcer les capacités des institutions et des ministères des PMA en ce qui concerne la conception, la négociation, la mise en œuvre et le suivi des transactions financières mixtes.** Conformément aux recommandations n<sup>os</sup> 1 et 2, de manière générale, des investissements beaucoup plus élevés sont nécessaires afin de renforcer les capacités des institutions qui dirigent l'élaboration et la mise en œuvre des programmes et projets au service du développement traditionnel et de l'action climatique dans les PMA. Des ressources supplémentaires sont nécessaires pour renforcer les compétences techniques du personnel des ministères en vue d'élaborer et de mettre en œuvre les mesures nécessaires pour répondre aux exigences détaillées et rigoureuses imposées par les bailleurs de fonds multilatéraux. Ces ressources permettraient de compléter la structure de financement et les activités de coordination interministérielle soutenues par les cadres de financement nationaux intégrés et de renforcer la capacité technique des PMA, en les aidant à répondre à des exigences encore plus adaptées pour obtenir des prêts et des subventions. La formation du personnel devrait être notamment axée sur les analyses techniques financières (par exemple, l'analyse coûts-avantages), la gestion des achats, l'estimation et le suivi des émissions de gaz à effet de serre, la prise en compte des questions de genre, la gestion de l'environnement, l'incidence sociale et la planification de la réinstallation, ainsi que le suivi des résultats des projets et programmes.
6. **Dans le cadre du renforcement des capacités des PMA, procéder à un examen critique des procédures de passation des marchés en vue de permettre le financement des coûts liés à la dotation en personnel interne plutôt que de contracter les services techniques de tiers.** Parallèlement à la recommandation n<sup>o</sup> 5, il faut impérativement que les bailleurs de fonds multilatéraux étudient des moyens de garantir que les investissements dans le renforcement des capacités soient maintenus dans les institutions et les ministères des PMA appuyés par des services actuels ou élargis. Dans la plupart des cas, l'assistance technique fournie par les bailleurs de fonds multilatéraux doit être utilisée pour faire appel à des prestataires de services tiers chargés d'entreprendre des études indépendantes fondées sur des produits livrables et d'appuyer l'élaboration et la mise en œuvre de projets et programmes connexes. Si le transfert de connaissances est parfois envisagé dans le cadre de cette modalité, les PMA signalent que bien souvent il n'est pas très efficace, au point que certaines unités techniques des ministères sont exclusivement composées de consultants externes embauchés au titre de contrats à court ou moyen terme. Afin de garantir que les investissements dans le renforcement des capacités soient utilisés judicieusement, il conviendrait de modifier cette approche en finançant la formation directe du personnel ministériel, notamment en ce qui concerne la capacité de recourir à des aides au renforcement des capacités pour

financer partiellement les salaires du personnel à des taux compétitifs par rapport aux possibilités d'emploi dans le pays pour les bureaux locaux des donateurs.

7. **Évaluer la réserve actuelle des projets de financement de l'action climatique hautement prioritaires des PMA à l'échelle mondiale afin de recenser les difficultés et les perspectives communes.** Des analyses supplémentaires des priorités des projets d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets permettant aux PMA de dresser un inventaire des projets prévus contribueraient à mieux orienter les approches régionales et mondiales adoptées par les donateurs et les bailleurs de fonds pour soutenir au mieux les PMA. Ces analyses appuieraient le déploiement des cadres de financement nationaux intégrés et permettraient de recenser les besoins des PMA en matière d'appui à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets afin d'établir un plan directeur pour leur programmation climatique. Elles pourraient se fonder sur les inventaires existants des exigences des projets d'adaptation et d'atténuation financés par des contributions déterminées au niveau national et d'autres sources analogues, mais la meilleure approche consisterait à effectuer une première analyse en interrogeant les gouvernements des PMA afin de recenser les investissements prioritaires à court et à long terme par rapport au besoin absolu d'un financement global accru pour atteindre les objectifs nationaux en faveur de l'action climatique. En outre, ces analyses devraient donner la priorité et contribuer à la mise en place d'un processus d'appui au cycle de vie complet du financement de l'action climatique en faveur des PMA, notamment en ce qui concerne la multitude d'exigences relatives à la coordination, à la collecte de données, à la planification, au suivi et à l'évaluation, et à d'autres domaines. *La présente recommandation fait suite aux constatations énoncées aux paragraphes n) à t) de la section précédente.*

## Annexe A : objectifs, méthode et champ d'application

S'appuyant sur des actions de prospection directe et des études documentaires, la mission a été commandée par le Bureau de la Haute-Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement afin d'analyser plus en profondeur les difficultés auxquelles les PMA se sont heurtés récemment en essayant d'obtenir des financements extérieurs en faveur du développement traditionnel et des programmes d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets. La mission, et par extension le présent rapport final, visait à explorer les questions relatives au manque d'information, à la complexité des processus, à la capacité de planification et de gestion, et à la perception des risques, afin de mieux comprendre les principaux obstacles entravant l'accès des PMA au financement. Elle visait donc à contribuer à une meilleure compréhension des moyens d'améliorer l'accès des PMA au financement en triangulant les données relatives à leurs expériences récentes du financement extérieur multilatéral avec le paysage actuel des sources de financement.

Le présent rapport s'adresse en premier lieu aux représentants des gouvernements des PMA et des pays donateurs et porte principalement sur les moyens d'accroître l'apport de ressources financières pour les programmes de développement traditionnel et les projets d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets dans les PMA. De plus amples détails sur le contexte, les objectifs, la méthode et le champ d'application de la mission sont présentés plus bas.

### Méthode

L'approche de la mission se fondait sur les quatre activités clés suivantes, qui ont toutes contribué à la base de connaissances présentée dans le présent document final :

**Recherche documentaire et analyse de la documentation** : principalement axée sur les publications récentes du système des Nations Unies, d'autres organisations intergouvernementales et du FMI concernant les niveaux et les structures actuels des flux de financement internationaux allant vers les PMA à l'appui des programmes traditionnels en faveur du développement et de l'action climatique.

**Inventaire des bailleurs de fonds multilatéraux** : associe les réseaux et la base de connaissances des consultants afin d'établir un inventaire des bailleurs de fonds et des canaux de financement internationaux principalement multilatéraux, notamment les conditions et voies d'accès au financement souverain en faveur des PMA disponibles pour chaque source. Pour certaines sources, plusieurs sous-entités ont été recensées, notamment les banques multilatérales de développement (BMD), les fonds de développement qui leur sont associés et certains fonds spéciaux ou fonds d'affectation spéciale. Plus précisément, cet inventaire visait à évaluer les aspects qualitatifs de l'octroi de tous types de subventions, de prêts concessionnels traditionnels et de financements de l'action climatique aux gouvernements des PMA. Le financement du secteur privé, qui ne fournit généralement pas de ressources financières aux gouvernements des PMA, en est exclu. En outre, seule une poignée d'entités de financement bilatérales dont les antécédents en matière de financement en faveur des PMA sont relativement bien connus ont été examinées.

**Questionnaire adressé aux représentants des PMA** : le Bureau de la Haute-Représentante et les consultants ont établi un nouveau questionnaire qui a été soumis aux représentants des gouvernements des PMA. Il ciblait les hauts fonctionnaires des ministères des finances ou de la planification concernés de chaque PMA, traitait de la

mobilisation des ressources internationales et se focalisait sur une meilleure compréhension des principales difficultés liées aux subventions (aides à l'investissement et assistance technique), aux prêts et au financement de l'action climatique que les gouvernements des PMA ont récemment tenté d'obtenir. Le questionnaire a été rendu disponible en français et en anglais. Dix PMA, dont des pays d'Afrique, des pays en développement du Pacifique et des PMA d'Asie, y ont répondu.

**Tables rondes régionales** : fondées sur l'analyse de la documentation, l'inventaire des bailleurs de fonds et les réponses préliminaires des PMA au questionnaire, deux tables rondes régionales ont été tenues par le Bureau de la Haute-Représentante. Elles avaient pour principal objectif de fournir directement aux représentants des gouvernements des PMA, en particulier au niveau de la direction et des opérations, des informations et des conseils émanant des principaux bailleurs de fonds recensés dans l'inventaire.

Une table ronde Afrique/Yémen/Haïti a été organisée du 28 au 30 novembre 2022 et une table ronde Pacifique/Asie a été organisée du 6 au 8 décembre 2022. Les tables rondes ont été tenues en trois demi-journées. La première était consacrée au système des Nations Unies et au FMI, la deuxième au financement concessionnel traditionnel et la troisième au financement de l'action climatique. Un compte rendu complet des exposés présentés lors des tables rondes est disponible sur le site web du Bureau de la Haute-Représentante<sup>8</sup>.

### Champ d'application

Le champ d'application de la mission est limité par diverses contraintes de temps et de budget qui sont résumées ci-après :

- 1. L'analyse porte principalement sur des sources multilatérales.** Les programmes d'aide bilatérale étant à la fois complexes sur le plan opérationnel et de nature politique, la mission s'est focalisée presque exclusivement sur les plateformes, les fonds et les institutions multilatéraux qui proposent des financements aux PMA. Seules quelques-unes des plus grandes institutions bilatérales de financement du développement ont été prises en compte dans l'inventaire et dans le questionnaire adressé aux PMA, compte tenu de l'envergure de leurs activités de prêt en faveur des PMA.
- 2. L'analyse porte uniquement sur des sources de financement extérieures.** Si la mobilisation des ressources intérieures est une composante essentielle du développement économique national de tous les pays en développement, notamment les PMA, l'objectif principal de la mission était de remédier aux difficultés qui empêchent les PMA d'accéder à davantage de financements extérieurs, dont certains pourraient être utilisés pour financer les réformes politiques et renforcer les capacités institutionnelles qui sont nécessaires pour accroître la mobilisation des ressources intérieures.
- 3. Les échanges avec les PMA se sont concentrés sur des questions qualitatives plutôt que quantitatives.** D'autres études publiées, entre autres par l'OCDE et le FMI, fournissent des estimations quantitatives détaillées des flux de financement allant vers les pays en développement, dont les PMA, à la fois en ce qui concerne la structure des flux (APD/non-APD, bilatéraux/multilatéraux, etc.) et les domaines où ces fonds sont principalement alloués. Cependant, il existe peu de données émanant directement des PMA à propos de leurs perspectives concernant les processus, les difficultés et les informations asymétriques liés aux

---

<sup>8</sup> Pour de plus amples informations veuillez consulter l'adresse suivante : <https://www.un.org/ohrlls/fr/events/virtual-regional-roundtables-ldcs%E2%80%99-access-finance>.



efforts qu'ils déploient pour obtenir un financement extérieur accru en faveur du développement et de l'action climatique. Par conséquent, plutôt que d'entreprendre une nouvelle mesure quantitative des tendances de financement, la mission s'est principalement concentrée sur l'expérience qualitative du financement extérieur.

## Annexe B : sources consultées

FMI (2021), « Unlocking Access to Climate Finance for Pacific Islands Countries ». Consultable à l'adresse suivante : <https://www.imf.org/en/Publications/Departmental-Papers-Policy-Papers/Issues/2021/09/23/Unlocking-Access-to-Climate-Finance-for-Pacific-Islands-Countries-464709>. Consulté le 16 décembre 2022.

OCDE (2021), « Transition Finance Compendium: Challenges and recommendations for the Development Assistance Committee », Documents de travail sur la coopération pour le développement de l'OCDE, n° 94 (Paris, Publication de l'OCDE). Consultable à l'adresse suivante : <https://doi.org/10.1787/90f219b1-en>. Consulté le 7 janvier 2023.

OCDE (2022), Global Outlook on Financing for Sustainable Development 2023: No Sustainability Without Equity (Paris, Publication de l'OCDE). Consultable à l'adresse suivante : <https://doi.org/10.1787/fcbe6ce9-en>. Consulté le 6 janvier 2023.

PNUD (2022), « Sustainable Investment Stock take ». Consultable à l'adresse suivante : [https://inff.org/assets/resource/inff-sustainable-investment-stocktake\\_final-1669118021.pdf](https://inff.org/assets/resource/inff-sustainable-investment-stocktake_final-1669118021.pdf).

PNUD, OCDE (2020), « Framework for SDG-Aligned Finance ». Consultable à l'adresse suivante : <https://www.oecd.org/development/financing-sustainable-development/Framework-for-SDG-Aligned-Finance-OECD-UNDP.pdf>. Consulté le 16 décembre 2022.

CCNUCC (2022), « Report of the Subsidiary Body for Implementation ». Consultable à l'adresse suivante : [https://unfccc.int/sites/default/files/resource/LEG\\_SR\\_GST.pdf](https://unfccc.int/sites/default/files/resource/LEG_SR_GST.pdf). Consulté le 6 janvier 2023.

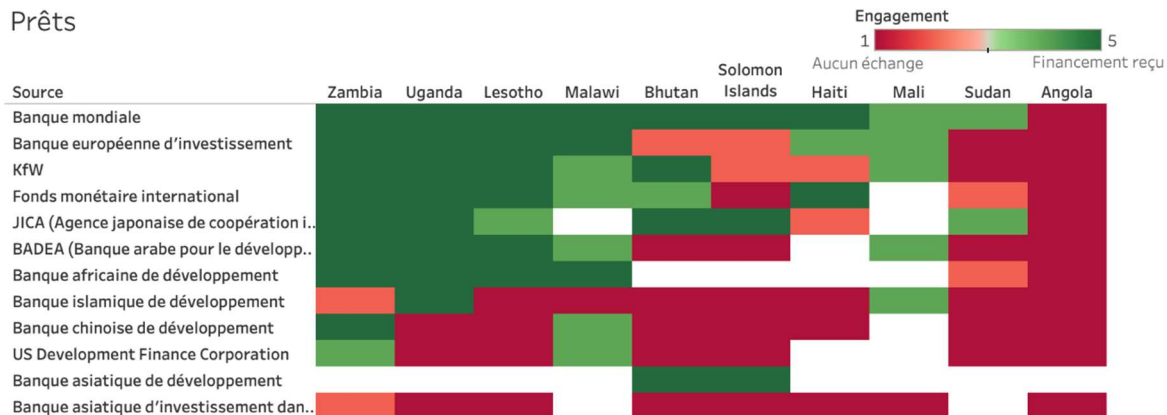
CCNUCC (2022), « Report of the Subsidiary Body for Scientific and Technological Advice ». Consultable à l'adresse suivante : [https://unfccc.int/sites/default/files/resource/sbi2022\\_18E\\_0.pdf](https://unfccc.int/sites/default/files/resource/sbi2022_18E_0.pdf). Consulté le 6 janvier 2023.

# Annexe C : inventaire des bailleurs de fonds

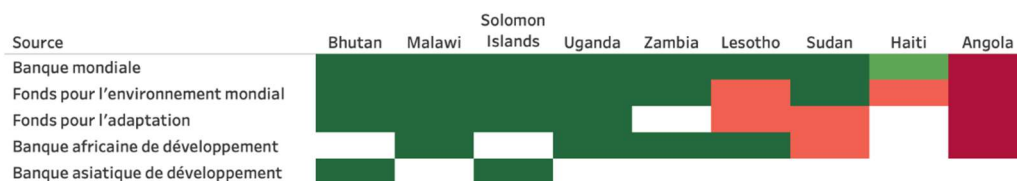
Financier	Type	la description	Approche	Accessible aux souverains des PMA	HAH	L'Afrique	L'Asie	Les Subventions	Conditions des subventions, renforcement des capacités ?	Prêts	les conditions de prêt, les mélanges ?	FC	Termes du financement du climat, les mélanges ?	Accès direct ou indirect ?
<b>BMDs</b>														
<b>Banque mondiale</b>	BMD													
Banque internationale de reconstruction et développement (IBRD)		Primarily middle-income governments, also some creditworthy low-income countries	Non-concessional loans and loan guarantees	Non		x	x			x	non concessional			Directe
Association de développement internationale (IDA)		Gouvernements à faibles revenus	Prêts concessional et subvention	Oui		x	x	x		x	Concessional			Directe
Corporation financière internationale (IFC)		Entreprises du secteur privé dans les pays en développement (faible et moyenne économie)	Prêts non concessional, equity d'investissements et garantie de prêts	Non		x	x			x	non concessional		x	Prêt du secteur privé seulement
<b>Banque Africaine de développement (AFDB)</b>	BMD													
Fonds de développement Africain (AFDF)		Etats membres régionaux à faible revenus	Prêts concessional	Oui		x				x	Concessional et non concessional		x	Majoritairement financés par des fonds climatiques internationaux tels que les Fonds fiduciaires et le Fonds pour l'Environnement Mondial CF et GCF, respectivement (voir ci-dessous)
Fonds Africain de développement facilité de préparation des projets		Etats membres régionaux à faible revenus	Subvention pour la préparation du projet	Oui		x			x		Concessional seulement si éligible ODA			Directe via l'élaboration d'un document stratégique par le pays
Dispositif légal de soutien Africain		Etats membres régionaux (termes variant par revenu)	Remboursement de subventions des frais juridiques de la préparation PPP	Oui		x		x						Directe sur demande
Dispositif Canadien de financement climatique AFDB		Fonds spéciale destiné à fournir des cofinancements concessional pour des projets souverains et non souverains	lié aux activités de prêt de la BMD et du FAD pour fournir un financement concessional pour le climat et une certaine assistance technique.	possible, mais difficile (des rotations des risques souverains sont soigneusement gérées, de sorte que les prêts aux PMA peuvent être difficiles)		x		x					x	Les termes concessional sont proposés uniquement aux emprunteurs souverains avec des taux très bas et une durée de 40 ans.
Autre fonds fiduciaires gérés AFDB		Etats membres régionaux (termes variant par revenu)	Subvention pour le renforcement des capacités	Oui		x		x			Nécessite généralement la passation de marchés avec des experts tiers pour effectuer l'AT/CB.			Directe ou via référence interne
<b>Banque Asiatique de développement</b>	BMD													
Fonds de développement Asiatique (ASDF)		Etats membres régionaux à faible revenus	Prêts concessional et subvention	Oui		x	x			x	Concessional et non concessional		x	Majoritairement financés par des fonds climatiques internationaux tels que les Fonds fiduciaires et le Fonds pour l'Environnement Mondial CF et GCF, respectivement (voir ci-dessous)
Fonds de financement climatique de l'Asie pacifique (ACLIF)	TF	Droits souverains et non souverains pour soutenir le développement de produits de gestion des risques financiers afin d'atténuer et de gérer les risques climatiques	Assistance technique, les subventions et, sur une base sélective, d'autres instruments (prêts, mezzanine, ou equity)	Limite		x		x		x	Sur sélection		x	Les conditions exactes ne sont pas spécifiées.
<b>Banque Asiatique d'investissement Infrastructure</b>	BMD													
Financement souverain/ Finance souverain		Fournit des financements garantis par l'Etat	Probablement accessible uniquement par les PMA avec le soutien du SFW	Limite		x				x	made concessional by SFW		x	Les conditions exactes ne sont pas claires, mais en 2021, 82% des flux de financement climatique étaient destinés aux emprunteurs souverains.
Guchet de fonds spéciaux pour les membres les moins développés (EMF)		Fournit des rachats de taux d'intérêt à des projets de financement éligibles soutenus par des Etats souverains et allégués sur la stratégie d'entreprise de l'AIB	Augmenter les taux d'intérêt pour rendre la dette des PMA soutenable	Oui		x	x	x						Seulement avec financement de AIB
<b>Banque Européenne d'investissement</b>	BMD													
Crédit pour le secteur public		Des prêts à partir de 25 millions d'euros à des entités du secteur public pour financer un seul grand projet d'investissement ou programme d'investissement, alloué sur une ou plusieurs priorités de la BEI	Prêts direct basé sur des projets.	Oui		x	x	x		x	Backed by external lending mandate (ELM) guarantee, likely making concessional terms available		x	Les conditions varient selon le projet
Cadre de crédit pour le secteur public		Des prêts flexibles pour financer un programme d'investissement qui commence généralement à partir de 100 millions d'euros et consiste en des projets plus petits. Le prêt aura des objectifs prédéfinis, alignés sur une ou plusieurs priorités de la BEI.	Il s'agit essentiellement d'un prêt basé sur une politique	Oui		x	x	x						
<b>Banque Ouest-Africaine de développement</b>	lmd régionale													
Institution financière de développement commune aux pays membres de l'Union monétaire ouest-africaine			Financement direct	Oui (WAMU only)		x				x	Prêt concessional fournit mais les conditions n'ont pas été publiées		x	Seulement via ICF, pas de financement interne pour CF sur termes combinés
<b>Banque des Etats Centre-Africains développement</b>	lmd régionale													
Banque régional de développement CEMAC			Financement direct	Oui (CEMAC only)		x				x	Les subventions semblent généralement indisponible			Directe
<b>Banque Sud-Africaine de développement</b>	lmd régionale													
Institution financière de développement détenue par le gouvernement, créée en 1985, avec pour mandat de promouvoir la croissance économique ainsi que l'intégration régionale pour des projets et programmes de développement durable en Afrique du Sud, dans la SADC et dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne.			Financement direct	Non (sub-souverains only - municipalities, SOEs, etc.)		x				x	Fournit des garanties de crédit supplémentaires		x	Maintenir sa propre "fonds vert" et peut mobiliser GCF
<b>Banque d'investissement et développement ECOWAS</b>	lmd régionale													
Le bras financier de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (ECOWAS)			Financement direct	Oui (ECOWAS only)		x		x		x	finance le renforcement des capacités, mais n'accorde pas de subventions directes			Directe
<b>Banque Est-Africaine de développement</b>	lmd régionale													
L'institution financière fiduciaire de la Communauté de l'Afrique de l'Est			Financement direct	Non (secteur privé prêt dans le GAE seulement)		x								Secteur privé seulement
<b>Banque Islamique de développement</b>	BMD													
Branche de financement concessional du groupe ISDB, axée sur les opérations souveraines et non souveraines dans les PMA islamiques.			Prêts concessional et subventions	Oui		x	x	x		x	Prêt concessional islamique (à faible taux)			Directe
Fonds islamique de solidarité pour le développement		L'accord est mis sur la mobilisation d'une forme de philanthropie liée au Ramadan et la coordination des flux de waqf et de la réconciliation dans les PMA.	Subventions	Oui		x	x	x						Directe
Société internationale islamique de financement du commerce		Organisation de facilitation des échanges et de financement du commerce pour le groupe de la SIBO	Produits de financement du commerce et renforcement des capacités	Oui - but mostly just capacity building		x	x	x			Les produits de financement du commerce sont généralement réutilisables par les gouvernements nationaux (sous conditions)			Directe
<b>BADEA</b>	BMD													
Banque arabe pour le développement économique en Afrique, dont l'objectif est d'aider les pays africains dont le balance des paiements est fortement déficitaire, de fournir une assistance technique et de soutenir les investissements arabes en Afrique par le biais de garanties d'investissement et de financements à l'exportation.			Subventions, prêts au secteur public, prêt au secteur privé, assistance technique, financement du commerce et soutien à l'allègement de la dette.	Oui and several have accessed debt relief for loans		x		x		x	Les prêts du secteur public sont disponibles pour les souverains de LD, mais la concession et les modalités ne sont pas claires. Les autres prêts sont liés au secteur privé et au commerce.			Non explicite
<b>BILATERAL DFIs WITH ODA LENDING CAPACITY</b>														
<b>KfW</b>	IFD													
IFD Bilatéral Allemand			Subventions aux pays à faible revenu prêts concessional (à taux d'intérêt réduits) et prêts promotionnels pour des projets	Oui		x	x	x		x	Les prêts concessional sont garantis en partie par le gouvernement allemand et conformes aux accords internationaux sur l'aide publique au développement (APD). Les prêts promotionnels peuvent être axés sur le secteur public ou privé, généralement pour des projets d'infrastructure, et se situent dans la fourchette supérieure des financements concessional (proches des conditions du marché) avec une durée minimale généralement de quatre ans.			Les projets liés au climat sont financés sous les subventions de KfW et instruments de prêt
<b>ADG</b>	IFD													
IFD bilatérale Transpire qui finance le secteur public et les ONG, ainsi que la recherche et l'éducation en matière de développement durable. Organisation mère de Progero, qui finance le développement à secteur privé.			Assistance in the form of loans, grants, and expertise or technical assistance. These forms of assistance are granted to States, local authorities, companies, foundations and NGOs.	Oui		x	x	x		x	Axé sur les PMA et les pays à faible revenu. Inclut le contrat de désendettement-développement (CDD) qui est un outil utilisé par l'APD pour restructurer la dette de certains pays.			Le "Adapt'Action Facility" soutient plusieurs PMA revenu dans la mise en œuvre de leur stratégie d'adaptation grâce à une assistance technique et au renforcement des capacités.

Banque Chinoise de Développement	FD	Banque chinoise de politique à vocation principalement sur les infrastructures et l'initiative Belt and Road. Elle a été créée en 1989 et est devenue la banque commerciale en 2008 et est dirigée par la Commission chinoise de réglementation bancaire et des assurances (CBIRC)	Des prêts, des garanties, des investissements en actions, une assistance technique ainsi qu'une expertise interne en matière de développement de projets. Elle peut se mobiliser favorablement en matière de combinaison de termes plus concessionnels et plus commerciaux	Oui	7	X	X	7	Des services de conseil et une assistance technique sont disponibles pour les projets, mais il n'y a pas d'office de prêt faitier sur les subventions ou l'exécution des prêts	X	Les prêts souverains sont généralement à moyen ou long terme, mais, les niveaux de concession ou combinaison de termes ne sont pas élevés	X	Les prêts souverains sont généralement à moyen ou long terme, mais les niveaux de concession ou combinaison de termes ne sont pas élevés	Directe	
BOA	FD	Agence de développement internationale japonaise	Subventions concessionnelles (COA), prêts, aides subventionnées, coopération technique	Oui	X	X	X	X	La Coopération Financière Internationale (CFI) fournit une gamme de subventions (APF) (Aide publique au développement) à ses pays membres, y compris des subventions de projet, des subventions d'appui budgétaire, etc. Elle propose également une coopération technique en envoyant des experts travailler au pays et des responsables gouvernementaux des pays en développement et accorde des bourses d'études aux étudiants japonais dans des programmes de formation au Japon	X	Paié concessionnel, BOA fournit un financement conforme avec un élément de subvention combiné d'au moins 25%	X	Paié de financement pour le climat explicitement dans les projets/financements	Directe	
<b>INTERNATIONAL CLIMATE FUNDS</b>															
Fonds d'investissement climatique (CIF)	FC	Programme multi-donateurs de financement climatique financé par l'OCDE et distribué exclusivement à travers l'opération des pays par BMO	Limité aux pays préapprouvés, par programme spécifique ou "plan d'investissement", toujours canalisés à travers BMOs	Oui, avec plan d'investissement	X	X	X	X	Varie par programme, voir ci-dessous	X	Varie par programme, voir ci-dessous	X	Varie par programme, voir ci-dessous	L'application de tous les financements CIF est intermédiaire par les BMOs et peut être qualifiée de COA à condition que l'élément de subvention soit d'au moins 20%, ou être rapporté au titre de promotion du développement économique et qu'elle soit utilisée dans un pays éligible à l'OCDE	
Programme d'investissement d'adaptation de la transition au charbon		Boîte à outils pour soutenir les pays dans leur transition loin du charbon. Elle vise à soutenir un soutien local pour accélérer le développement de centrales solaires au charbon et à collecter la mise hors service des installations au charbon existantes	Oui, avec plan d'investissement										X	Intermédiaire via BMOs	
Fonds de technologie propre		Le Fonds des technologies propres soutient les pays émergents et en développement dans le développement de technologies à faible émission de carbone, garantissant un potentiel significatif de réduction des émissions de gaz à effet de serre à long terme	Il offre des subventions, des subventions conditionnelles, des prêts concessionnels, des participations en capital aux projets et de garanties, mais uniquement pour des projets de secteur privé	Non (secteur privé seulement)	X			X	Le financement du CTF offre un élément de subvention adéquat pour couvrir les coûts supplémentaires identifiables nécessaires pour rendre le projet viable, offert sans restriction appropriée pour faciliter le déploiement à grande échelle des technologies à faible émission de carbone	X		X	Acteur énergétique, secteur de transport et secteur de l'efficacité énergétique	Intermédiaire via BMOs	
Programme mondial de stockage de l'énergie		Une feuille de financement dans le cadre du Fonds des technologies propres, ce programme soutient les technologies de stockage d'énergie propre afin d'accroître l'intégration des énergies renouvelables dans les pays en développement	Il suit la focalisation du secteur privé du CTF	Non (secteur privé seulement)									X	Intermédiaire via BMOs	
Programme d'investissement forestier		Programme d'investissement forestier du Fonds stratégique du CTF qui soutient les efforts de pays en développement visant à réduire la déforestation et la dégradation des forêts (DDF), tout en favorisant une gestion forestière durable	Subventions, prêts concessionnels, garanties ou capitaux propres. Les financements du CTF peuvent être classés comme APF par les BMOs partenaires agréés en tant qu'actifs de mise en œuvre pour les CF	Oui, avec plan d'investissement				X	Subventions pour la préparation des projets	X	prêt classifié comme COA		X	Tout investissement forestier, plantation	Intermédiaire via BMOs
Programme pilote de résilience pour le climat		Un programme piloté du Fonds stratégique pour le climat qui vise à équiper et à démontrer les moyens financiers innovants et à recueillir des données dans la planification et la mise en œuvre du développement résilient	Des subventions et des financements concessionnels sont disponibles grâce à l'appui budgétaire/l'octroi de prêts, soit sur les politiques de développement, il existe des programmes d'investissement coordonnés entre les secteurs clés, en particulier avec le financement national et/ou les mécanismes de soutien international existants, qui obtient le secteur public et/ou privé	Oui, avec plan d'investissement				X	Financement de subventions pour soutenir le programme stratégique pour la résilience climatique et subventions de préparation détaillées des activités dans le cadre du programme stratégique	X	Prêts concessionnels pour couvrir les coûts supplémentaires liés à l'intégration de la résilience climatique de ces investissements	X	Adaptation	Intermédiaire via BMOs	
Programme d'intégration des énergies renouvelables		Soutient les économies dépendantes des combustibles fossiles, une meilleure intégration des énergies renouvelables dans leur économie	Subventions, principalement destinées aux installations des infrastructures pour une meilleure intégration des énergies renouvelables aux réseaux existants	Oui, avec plan d'investissement									X	Intermédiaire via BMOs	
Programme d'expansion de l'énergie renouvelable de la PMA		Un programme piloté du Fonds stratégique pour le climat (CFI) qui vise à aider les pays à faible revenu à exploiter de nouvelles opportunités économiques pour accroître l'accès à l'énergie grâce à l'utilisation des énergies renouvelables	Subventions, subventions conditionnelles, prêts concessionnels, garanties et capitaux propres, combinés avec l'ODA et d'autres financements concessionnels, avec plan d'investissement	Oui, avec plan d'investissement				X	Assistance technique comprenant un soutien pour la planification et les études de faisabilité, le développement des politiques, les actions juridiques et réglementaires, le développement des infrastructures et le renforcement des capacités	X	Les pays bénéficiaires ont un risque élevé du modèle de surendettement, ils reçoivent l'ensemble du financement sous forme de subventions, tandis que les pays prêteurs ont un faible risque de surendettement peuvent recevoir des formes de financement concessionnel. Le mélange avec l'ODA et d'autres sources concessionnelles est disponible	X	X	Le financement est destiné à l'utilisation et à la production d'énergie renouvelable, en particulier pour les technologies renouvelables renouvelables telles que le solaire, l'éolien, les déchets agricoles, les cultures amicales, la géothermie, ainsi que l'hydroélectricité sans des capacités généralement ne dépassent pas 30 MW par installation	Le financement est intermédiaire par les BMO. Le gouvernement des pays bénéficiaires doit déigner un point focal national pour le SIEP. Ce point focal agit en tant qu'agence de liaison et est généralement dirigé par un ministre agissant, un commissaire du gouvernement ou d'autres responsables des ministères gouvernementaux.
Programme de décarbonisation de l'industrie		Soutient les pays à revenu intermédiaire, où les industries représentent une part croissante de leurs émissions totales, en visant à décarboniser les secteurs industriels et à changer les comportements dans ce secteur	Non, secteur PMA										X	Intermédiaire via BMOs	
Programme de villes intelligentes		Aider les pays confrontés aux défis de l'urbanisation rapide à soutenir leurs villes émergentes	Se concentre principalement sur les bénéficiaires au niveau des villes/municipalités	Il est peu probable qu'il soit disponible pour les entités gouvernementales au niveau national									X	Intermédiaire via BMOs	
Programme nature, climat et population		Déployer des solutions basées sur la nature qui reconnaissent l'interdépendance entre l'action des terres, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, ainsi que l'amélioration des moyens de subsistance des communautés rurales et des peuples autochtones	Subventions et prêts concessionnels	Oui, avec plan d'investissement									X	Intermédiaire via BMOs	
Fonds vert pour le climat	FC	partie du mécanisme financier de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et est le plus grand fonds climatique multilatéral dédié. Son objectif est de mettre en œuvre les objectifs d'atténuation et d'adaptation de l'Accord de Paris	subventions, subventions conditionnelles, prêts concessionnels, capitaux propres, financement basé sur les résultats	Oui, via des entités accréditées ou nationales internationalement désignées	X	X	X	X	Subventions de projet et subventions pour le renforcement des capacités et la préparation des rapports nationaux	X	prêts concessionnels	X	adaptation, atténuation (incluant REDD+), développement technologique et transfert	Intermédiaire via des entités d'accès direct ou un accès international/national à des entités ou au secteur privé via une facilité du secteur privé	
Fonds d'Adaptation	FC	payé en développement qui fait partie du protocole de Kyoto via des entités de mise en œuvre	Subventions, projets de petite taille jusqu'à 1 million de dollars américains, ou subventions de projet/programmes de plus de 1 million de dollars américains	Oui, via des entités de mise en œuvre	7	X	X	X	Subventions pour les projets et financements de préparation	X			X	Adaptation	Intermédiaire via l'Agence FEM
Fonds Pour l'Environnement Mondial	FC	Intégralité du secteur et institutions de recherche des pays en développement et des pays en transition économique	Accorde des subventions mais fournit un financement qui peut être cofinancé avec d'autres fonds ou entités, par exemple le Fonds vert pour le climat (FCV)	Oui, soutient via LDC	X	X	X	X					X	adaptation, atténuation et résilience	Intermédiaire via l'Agence FEM
Fonds spécial pour le changement climatique	FC	Les agences du FEM ont accès aux subventions du FEM au nom des gouvernements bénéficiaires	Les subventions soutiennent les mesures d'adaptation des pays en développement	Oui, via l'Agence FEM				X	pour préparation de projets aux projets à part entière				X	Adaptation	Intermédiaire via l'Agence FEM
Fonds pour les pays les moins avancés	FC	Les agences partenaires du FEM, qui aident généralement aux financements au nom des pays bénéficiaires	Subventions pour les mesures d'adaptation des PMA (y compris les moins avancés)	Oui, via l'Agence FEM				X	pour préparation de projets aux projets à part entière				X	Adaptation	Intermédiaire via l'Agence FEM
<b>Autres donateurs et programmes dignes de mention (à l'exclusion des agences bilatérales)</b>															
Fonds Monétaire International (FMI)	multilatéral	Multilatéral mais sur le strictement durable et la programmation par un soutien de politique économique faisant la cible financière et la coopération monétaire	Activités de renforcement des capacités et soutien financier concessionnel (facilité de crédit élargie (CE), facilité de crédit de précaution (CCP) et facilité de crédit rapide/unique (CCR))	Oui	X	X	X	X	Programmes de renforcement des capacités et de soutien politique	X	Prêts concessionnels, les facilités de crédit sont sans intérêt et paiement différencié échelonné et période de grâce		pas directement	Directe	
Ala Dhabi Fund for Development (ADF)	FI	gouvernements des marchés émergents	Ressources financières concessionnelles sous forme de prêts souverains conformément aux agences de l'OCDE	Oui		X	X			X	concessionnel	X			
OU DG INTRA	multilatéral														
Fonds d'appui pour le développement durable Plus (FDSD+)		Partie du cadre d'investissement de l'UE pour action extérieure. Il permet une couverture mondiale pour le financement moyen, à long terme, et autres opérations financières. Il est inclus dans le programme budgétaire à long terme de l'UE pour l'action extérieure - Europe mondiale NDICI	Préfinancement administré par la BEI, mais financé également certains programmes de renforcement des capacités soutenus par l'UE (par exemple, CCF, Transition). Financé également la garantie FEM de la BEI (voir BEI)	non directement	X	X	X	X	Le renforcement des capacités est la seule forme de subvention directe; les autres ressources sont mises à disposition de la BEI pour faciliter le financement des PMA ou du développement indirectement					Pas d'accès direct au capital de subvention; certains accès à renforcement des capacités via le Service d'action extérieure de l'UE/les délégations régionales, mais principalement indirectement par la BEI	

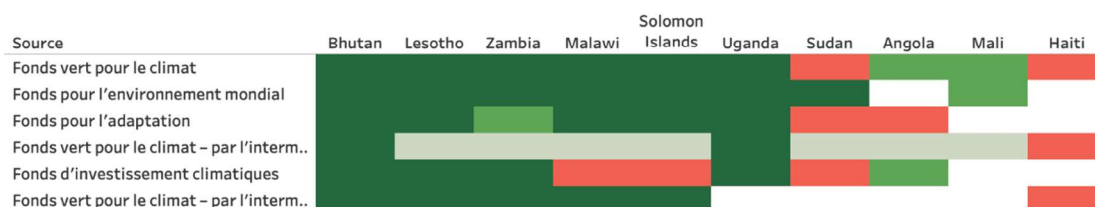
## Annexe D : carte thermique du niveau des échanges entre les PMA et les bailleurs de fonds



### Dons



### Prêts



Note: Les cases vides indiquent que le niveau d'engagement est inconnu ou que le répondant était inéligible.

Note : les cases vides indiquent que le niveau des échanges n'est pas connu ou que le pays interrogé n'était pas éligible. Les cases **vert foncé** représentent un niveau d'échange élevé, mais aucun financement n'a été reçu. Dans le meilleur des cas, cela pourrait signifier que les pays recevront un financement très prochainement, dans le pire des cas, cela pourrait indiquer que beaucoup de ressources et d'efforts ont été consacrés à des tentatives d'obtention de financement qui n'ont pas abouti. Par conséquent, les prochaines analyses pourraient explorer les circonstances entourant les pays qui ont fait état de niveaux d'échanges élevés sans obtenir de financement et tenter de recueillir des réponses supplémentaires pour couvrir tous les PMA.

Source : figure élaborée aux fins du présent rapport à partir des réponses au questionnaire recueillies auprès des PMA.